Témoignage

(44)

GAEC de Rublé

Benjamin BOILEAU Clément RIBAULT Guillaume PLANCHE Annaël BENETEAU





Projet expérimental sur la valorisation des bovins bio



Caractéristiques générales de la ferme

Historique:

- 1996 : passage en bio, installation de Benjamin Boileau
- · 2022 : Installation de Clément Ribault
- 2024 : Installation de Guillaume Planche et Annaël Beneteau

Main d'œuvre : 12 ETP dont 8 UTH salariés et 4 associés

SAU: 170 ha dont: 139 ha de prairies, 22 ha de céréales, 5 ha de maraîchage, 4 ha de betterave

Productions: Atelier lait avec transformation laitière, grandes cultures avec farine et pain, maraîchage, engraissement bœufs, engraissement porcs

Représentation du produit de la viande bovine dans le chiffre d'affaires : $45\,000$ \in

CA total:563 000 €, soit 8% en 2024. A noter qu'en 2024 les premiers veaux élevés n'étaient pas encore abattus

UGB : 164 UGB dont 95 vaches laitières, 27 vaches allaitantes et 10 UGB mâles engraissement

Race: Normande croisée Jersiaise et Montbéliarde (croisement trois voies)

Commercialisation des veaux laitiers : Maraichage + fournil + transformation : magasin à la ferme. Lait et bœufs en filière longue (Saint Père + Bretagne Viande Bio)



Objectifs de la ferme au niveau de l'élevage de veaux laitiers

L'élevage des veaux laitiers répond à 2 objectifs sur la ferme : d'une part; l'élevage de toutes les génisses sous nourrices; avec l'objectif d'un lot de nourrices conséquent, et d'autre part, la réduction du renouvellement suite au passage en monotraite . "Les veaux mâles viennent remplacer les génisses de renouvellement qu'on élève plus dans nos lots de nourrices"



Évolution de la conduite d'élevage bovin



Avant **2015**



2015



2018

Groupement des vêlages :

une période au printemps (janvier à mars) et une période à l'automne (août à octobre) Mise en place d'élevage de génisses sous pourrices : besoin d'un lot

sous nourrices : besoin d'un lot conséquent de génisses à élever pour pouvoir les élever sous nourrices (3 à 5 nourrices donc 10 à 15 veaux)



meilleur vieillissement des vaches; donc baisse du taux de réforme et baisse du taux de renouvellement.



A partir de **2020**

Réflexion autour de l'opportunité d'élever des bœufs : réduction de

l'élevage de génisses tout en conservant la même surface fourragère; besoin d'une dizaine d'animaux par saison pour les lots de vaches nourrices.. Aussi un manque de valorisation financière des veaux (particulièrement vrai pour les croisements jersiaises) et qui partent dans le circuit non bio ou à l'étranger.





2024-2025

2022

Premiers veaux élevés avec les vaches nourrices



comme les croisés charolais »





Illustration du parcours des animaux sur la ferme



De la naissance au sevrage

- Séparation des mères 48 h après la naissance : mise en case d'adoption à 2 ou 3 veaux par nourrice.
- 15 jours en case d'adoption ; puis on sort tout le monde au pâturage y compris à l'automne.
- Si l'adoption ne marche pas, on change la nourrice. Critères de sélection vache nourrice: vaches plus âgées et vaches à cellule.
- · Castration à l'élastique avec anesthésie locale.
- Sevrage entre 6 et 8 mois, en bâtiment pendant une quinzaine de jours.



Informations techniques

Adoption

15 jours de temps d'adoption. Sevrage en septembre 2023 - Premier hiver en bâtiment.

Différentes phases d'alimentation

ler hiver en bâtiment : 100% foin de sechage. Sortie au paturage à partir d'avril 2024 ; pas de retour en bâtiment depuis (février 2025).

Perte

O depuis le début

Conduite sanitaire

Aucun traitement

Castration et écornage

Castration et écornage fait entre 3 semaines et 1 mois.

Les phases clés pour la conduite d'un lot

Phase clé: phase de l'alimentation au sevrage.

Les + et les - de ce lot/système



• Risque en cas d'aléa climatique, on est obligé de les garder jusqu'à 3 ans au moins.



- Peu de temps de travail (élevage avec les génisses) ;
- Valorisation intéressante (contractualisation avec BVB, 2 mois en avance).
- · Pas de concentré donc coût alimentaire faible





CAB | Anne UZUREAU cab.productions@biopaysdelaloire.fr 06 24 53 79 69





















